

Des Nouvelles de l'ADA



Loi Immigration : une séquence politique désastreuse

Le 19 décembre 2023 a été un jour marquant pour la vie politique et la société française, suite au vote de la loi sur l'immigration par le Parlement avec l'accord et le soutien du Gouvernement. Les très larges corrections apportées par le Conseil Constitutionnel ne changent rien.

***Ce vote remet en cause des éléments fondamentaux de ce qui faisait jusqu'à présent une certaine unité,** bien que déjà très entamée, de perception des forces politiques sur les principes de l'accueil des populations étrangères et sur le droit d'asile. Ces principes reposaient sur des valeurs gravées dans le marbre de la Déclaration des Droits de l'Homme, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Les articles qui proclament ces droits ont valeur constitutionnelle et n'avaient jamais été mis en cause par l'ensemble de la classe politique, même si la nomination d'un Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire sonnait en 2007 comme une première alerte.*

Rappelons-nous que le programme du Conseil National de la Résistance mettait en avant l'universalité de certains droits sociaux, sans distinction de nationalité.

Comment une loi mettant en avant plusieurs mesures légitimant la « préférence nationale » a-t-elle pu recueillir à la fois une majorité de votes à l'Assemblée Nationale, au Sénat et le soutien du Gouvernement, garant du respect de la Constitution ? De nombreuses analyses mettant en avant notamment les problématiques électoralistes ont été avancées. On peut craindre qu'un mouvement de bascule soit à l'œuvre

reposant pour une bonne part sur la très large diffusion de thèmes racistes et xénophobes qui n'avaient pas de place, sinon marginale, dans notre société, et qui se trouvent propulsés par l'usage de termes autrefois honnis, sur les réseaux sociaux et dans certains médias ayant une place prépondérante dans le débat public.

Ces termes racistes et xénophobes repris par des hommes et femmes politiques légitiment ainsi l'entrée de thèmes extrémistes dans le débat et favorisent l'adoption de lois permettant une régression manifeste du droit des étrangers. En effet cela permet au pouvoir en place, de prétendre s'appuyer sur des sondages de l'opinion publique qui démontreraient que les politiques d'immigration seraient au centre des préoccupations de la population, sous prétexte d'une demande accrue de sécurité publique. Or les dernières analyses de l'opinion indiquent que la question de l'immigration n'est absolument pas la priorité des français, au contraire du pouvoir d'achat, de l'environnement ou de la sécurité.

Certains partis utilisent la demande de sécurité pour stigmatiser l'immigration et les étrangers.

De nombreux termes se sont faits les véhicules de campagnes racistes et xénophobes demandant tous un durcissement des politiques d'immigration et d'éloignement des étrangers. Ces campagnes sont conduites sur les télévisions en continu et sur les réseaux sociaux par des polémistes d'extrême droite n'ayant aucune légitimité scientifique et se contentant d'affirmations très souvent contredites par les travaux des scientifiques

***Le Grand remplacement est une théorie complotiste** inventée par le « philosophe » d'extrême droite Renaud Camus en 2010.*

Le français de souche a été introduit pour qualifier les Français expatriés en Algérie et est associé à l'extrême droite, comme le terme Français de papier introduit pendant la première guerre mondiale pour jeter la suspicion sur les français d'origine étrangère. C'est un des thèmes favoris de l'extrême droite, qui a été repris par des hommes politiques de tous bords, mais aussi par des philosophes comme Alain Finkielkraut.

L'appel d'air est un concept utilisé pour la première fois par le gouvernement français à la conférence d'Evian de 1938 sur l'accueil des juifs allemands, pour s'opposer à la mise en place de quotas. Tous les travaux de sociologues confirmés montrent que ces affirmations sont sans fondement.

L'argument de l'accord majoritaire de la population avancé par le gouvernement pour justifier ce texte de loi

est donc fallacieux puisqu'il s'appuie sur une opinion publique largement façonnée par des propagandes outrancières.

Les dégâts provoqués par cette séquence politique sont très profonds et leurs conséquences resteront visibles très longtemps. Au-delà de la banalisation des thèmes sécuritaires et xénophobes, la voie est ouverte vers une nouvelle séquence législative remettant en avant les articles rejetés comme des « cavaliers législatifs » qui pourront être réintroduits par de nouveaux textes, déjà réclamés par certains élus.

En outre les thèmes mis en avant au cours de la campagne récente se trouvent légitimés par le texte qui avait été adopté par le Parlement. Le discrédit de la politique apparaît plus profond que jamais et sert de tremplin aux partis de droite et d'extrême droite.

Actualités de la demande d'asile

La demande d'asile a augmenté en France en 2023. Elle atteint 142 500 nouvelles demandes, dont 124 000 premières demandes, soit une **augmentation de 8,6% recensée par l'OFPRA**.

Les décomptes de l'ONU, en 2023, indiquent **110 millions de personnes déplacées dans le Monde, dont 75% sont accueillis dans les pays en développement. L'augmentation des demandes s'établit entre 15 et 20% en Europe, dont 51% en Allemagne** pour un total de 350 000 demandeurs. L'augmentation constatée est de **37% en Espagne**.

A tous ceux qui s'expriment en France pour dénoncer une « immigration massive », les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Mardi 6 février à Briançon a été érigé un monument aux morts des frontières. Un cairn gravé des noms des personnes exilées mortes ou disparues entre Oulx, Briançon et Modane depuis 2018.



Extrait de l'appel lancé :

Un monument pour ne pas oublier qu'à la frontière avec l'Italie dans les montagnes, à Calais, à Vintimille, en Méditerranée, tout au long des parcours de celles et ceux qui prennent la route de l'exil, meurent chaque année des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Ils et elles ont un nom et une histoire trop souvent effacés, perdus, gommés par des statistiques déshumanisantes [et des regards froids].

Actualités de l'ADA

L'Assemblée Générale de l'ADA

aura lieu le

lundi 18 mars 2024 à 18h dans les locaux de l'ADA,
5 rue de l'Ancien Champ de Mars.

Cette assemblée générale est **ouverte à tous et toutes**. Elle sera suivie d'un moment convivial autour d'un verre partagé. C'est dans le CDI de l'ancien Lycée Jean Jaurès que se tiendra cette assemblée, salle mise à disposition pour l'occasion par les associations musicales.



Adhésion : cette année, l'ADA a choisi de considérer chaque don comme une adhésion aux actions et aux valeurs de l'ADA et ainsi chaque personne faisant un don devient de facto adhérent/membre de l'association. Nous espérons vous voir nombreux à nous rejoindre, nous comptons sur votre soutien.

[Cliquer ici, pour faire un don à l'ADA](#)

Deux actions menées par l'ADA pour les personnes réfugiées :

- **Dispositif AGIR** : Pendant l'année 2023, l'ADA a constaté que la mise en place du dispositif d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR) dans le département de l'Isère engendrait une rupture de droits importante pour un grand nombre de réfugiés. Les délais pour pouvoir entrer dans ce dispositif sont longs et certains réfugiés, particulièrement ceux qui n'ont pas été hébergés dans le Dispositif National d'Accueil, se retrouvent en grande précarité, sans accès au logement social, au RSA, au droit au travail...

L'ADA est gravement préoccupé par le déroulement de cette expérimentation censée assurer un guichet unique pour l'insertion des réfugiés. L'ADA a donc décidé d'**agir vraiment** et d'accompagner ces personnes dans l'ouverture de leurs droits sociaux, suppléant ainsi les carences du dispositif AGIR. En janvier 2024, l'ADA a également rédigé un plaidoyer qui a été envoyé aux administrations concernées (OFII, préfecture, Alfa3A en charge du dispositif AGIR, ...).

[Voir le plaidoyer ...](#)

- **Délai de délivrance des actes de naissance des personnes réfugiées** : Toutes les personnes réfugiées dépendent de l'Ofpra pour tout ce qui concerne leur état civil et en particulier l'obtention d'un acte de naissance. Sans ce document, l'ouverture de leurs droits est retardée et les pénalise. Actuellement, le délai d'obtention des actes de naissance est de 12 à 18 mois. L'ADA s'est associé à la Cimade dans le cadre d'une intervention volontaire au Tribunal Administratif de Melun, saisi par la Cimade.

[Voir l'intervention ...](#)

Action Collective auprès de la CPAM de Grenoble

Les associations Solident, Point d'Eau, Village2Santé, ADA, POPS, Médecins du Monde, ont envoyé un courrier à la CPAM de Grenoble pour dénoncer des dysfonctionnements dans le dépôt des dossiers d'AME (Aide Médicale d'Etat).

[Voir le courrier](#)



Un exemple du quotidien à l'ADA

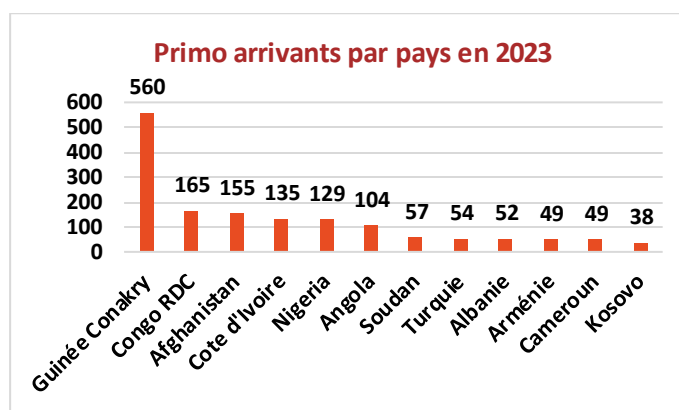
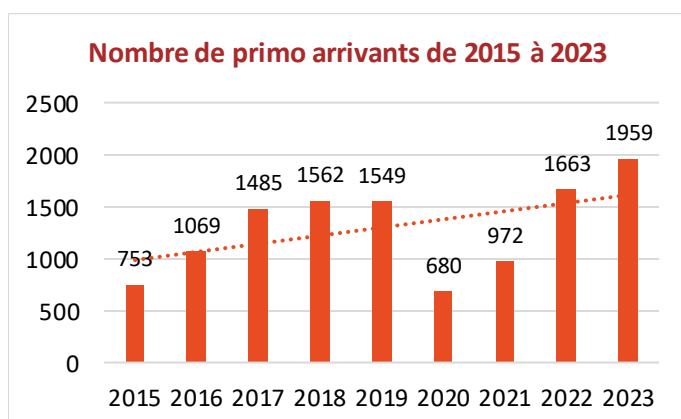
Un demandeur d'asile, accompagné par l'ADA, est épileptique et suivi pour cette pathologie. Convoqué à l'Ofpra à Paris, il envoie un certificat médical indiquant qu'il ne peut pas s'éloigner durablement sans accompagnement. N'ayant pu se rendre à l'Ofpra, sa demande d'asile a été rejetée pour non-présentation à l'entretien.

Dès la prise de connaissance de la décision de l'Ofpra, l'ADA a envoyé un recours contre ce rejet demandant à ce que ce monsieur soit reconvoqué pour un entretien lors d'une mission foraine de l'Ofpra à Lyon. L'Ofpra se déplace au moins deux fois par an à Lyon pour une semaine à chaque fois. L'Ofpra a accepté de reconvoquer la personne mais sur Paris.

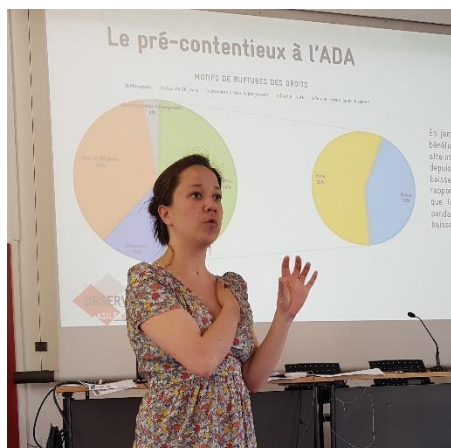
En conclusion, **une salariée de l'ADA va accompagner cette personne à Paris**, en tant que Tiers. Elle sera formée à la conduite à tenir face à une crise auprès d'un médecin des LHSS (Lits halte soins santé).

Les chiffres de l'ADA

En attendant l'assemblée générale de l'ADA, voici les chiffres des primo-arrivants à l'ADA en 2023.



Un éclairage sur l'une des actions de l'ADA : la formation



Pour que les bénévoles de l'ADA puissent accompagner dans les meilleures conditions les demandeurs d'asile et les réfugiés, il est indispensable qu'ils bénéficient de formations. Celles-ci constituent une mission importante des salariés de l'ADA. Outre l'accompagnement des demandeurs d'asile, les salariés effectuent un travail de veille sur l'accès aux procédures de demande d'asile, l'évolution de la législation, des aspects variés du quotidien des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ces travaux permettent d'assurer des séances de formation, ouvertes à des bénévoles d'autres associations, ainsi que la mise en place de temps d'échanges de pratiques entre bénévoles.

En 2023, 19 séances de formation ont eu lieu ; 212 personnes y ont participé.

Nul doute que la loi « Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » va donner du travail en plus !

Vous aimeriez en savoir plus sur la demande d'asile, l'Ofpra, la CNDA, la procédure Dublin, les droits sociaux des réfugiés... et bien d'autres choses encore : vous pouvez participer aux formations proposées par l'ADA.

Pour être informé des prochaines formations, envoyez un mail à secretaire@ada-grenoble.org. Ces formations sont gratuites pour les non professionnels.

Concert ADA’FEST

Rendez-vous le vendredi 23 Février 2024 à l’ADA dès 20h

C’est en synergie avec les étudiants de l’**ESAD**, Ecole Supérieure d’Art et Design, qu’est organisé l’**ADA’FEST** avec **RTL3 Radio**.



L’ESAD est installée au 1^{er} étage du lycée Jean Jaurès depuis le mois d’octobre 2023 en attendant la réfection de ses anciens locaux. Les excellentes relations et les liens qui se sont noués entre l’ADA et l’ESAD mais aussi avec les associations musicales ont permis d’organiser cette soirée au profit de l’ADA

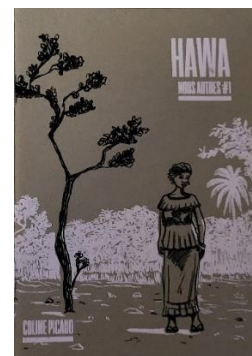
Conseil lecture

Coline Picaud, autrice et dessinatrice, publie « **Hawa** » portrait, en bande dessinée, du combat d’une femme contre l’excision et le poids des traditions en Guinée Conakry. Hawa est une jeune guinéenne installée à Grenoble.

Ce petit livre est le premier volume de la collection "Nous autres" publié par « Le monde à l’envers » à Grenoble.

Collection « Nous Autres », de courtes bandes dessinées pour des portraits de femmes, récits attrapés au filet à papillon.

Disponible librairie du Square, 5 euros.



Ensemble, défendons le Droit d’Asile

**Faire un don
à l’ADA
c’est adhérer à
ses valeurs et
soutenir ses
actions**

ADA'FEST

Ven. 23 fév.
à l'ADA Grenoble

19h → 01h

Soirée
solidaire

Musique

Lémane-sa (DJ Set)

JIM MGS (DJ Set)

Rincon Tropical
Soundsystem (DJ Set)

Maldito Latino (DJ Set)

Naphasso (Live)

RLT3 (DJ Set)

Food & anim'

Bière locales, sangria et
cocktails artisanaux

Point restauration
"Tire toi une bûche"

Vente et exposition
d'illustrations

Visites de l'ADA

Ventes de goodies



ADA

Accueil Demandeurs d'Asile
5 rue de l'Ancien Champ de Mars,
38000 Grenoble



Entrée prix libre, prix conseillé de 5€.
Pas de CB sur place, cash only.
Tous les bénéfices de l'évènement
seront reversés à l'ADA